



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 26 novembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.68

Pour une transparence accrue : remplacer le terme « gratuit » par « financé par les contribuables » dans les textes législatifs et documents officiels

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet

Berne, le 26 novembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général